



EXTINCTEUR



**SERVICE DE PROTECTION
CONTRE L'INCENDIE**

-  ville.quebec.qc.ca/incendie
-  [SecuritePubliqueVQ](https://www.facebook.com/SecuritePubliqueVQ)
-  [@SPCIQ](https://twitter.com/SPCIQ)
-  Sécurité publique de la Ville de Québec



Un extincteur portatif est efficace seulement lorsqu'il est utilisé sur un début d'incendie.

En tout temps, assurez-vous d'abord de faire évacuer les lieux et de composer le 911 pour alerter les services d'urgence, même si le feu semble éteint.

INSTALLATION

L'extincteur doit être installé visiblement près d'une sortie. Il est primordial de l'installer loin de la cuisinière et des appareils de chauffage.

ENTRETIEN

Une fois par mois, veuillez vérifier les aspects suivants :

- l'extincteur est au bon endroit et en bon état;
- le sceau et la goupille sont bien en place;
- la pression du manomètre est bonne;
- la buse n'est pas obstruée.

Un extincteur à usage unique et jetable doit être mis hors service 12 ans après sa date de fabrication.

Un extincteur rechargeable à poudre doit être vidé et soumis aux opérations d'entretien aux six ans. Il doit également subir un test hydrostatique aux 12 ans.

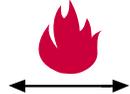
Un extincteur DOIT être rechargé après chaque utilisation, même pour quelques secondes.

CLASSES DE FEUX

Feu de matières solides	Bois, papier, tissus, etc.	A	
Feu de combustibles liquides	Graisse, huile, peinture, solvant, etc.	B	
Feu d'équipements électriques sous tension	Panneau électrique, moteur, fil électrique, etc.	C	
Feu de métaux	Magnésium, aluminium, etc.	D	
Feu d'appareils de cuisson commerciaux	Huile à cuisson, graisse, etc.	K	

UTILISATION

Pour bien utiliser un extincteur, veuillez :

-  Briser le scellé de plastique en tournant la goupille. Ceci déverrouille la poignée qui actionne l'extincteur.
-  Tirer la goupille.
-  Décoller le boyau du cylindre et orienter la buse ou le cône vers la base des flammes.
-  Appuyer à fond sur le levier. Utiliser un jet intermittent pour un feu de papier ou de carton et un jet continu pour un feu de liquide comme de l'essence ou de l'huile.
-  Faire un mouvement de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.

Où se départir d'un extincteur?

Un extincteur contient des produits sous pression. Il est donc important de s'en départir correctement. Vous pouvez :

- Le remettre à l'écocentre de votre quartier;
- Le remettre à une compagnie d'extincteur;
- Le réutiliser en faisant faire un entretien et un remplissage.



Saviez-vous

qu'environ 75 % des incendies se déclarent dans des bâtiments résidentiels et que 28 % de ceux-ci surviennent dans les cuisines?

COMPAGNIES ITINÉRANTES

Soyez vigilants face aux compagnies itinérantes qui offrent l'inspection des extincteurs portatifs.

- **La Ville de Québec ne mandate aucune compagnie pour ce genre de service.** Seules quelques compagnies ont un permis de colporteur, délivré par la Ville, pour offrir ce genre de service à domicile. Demandez au représentant de vous montrer son permis de colporteur avec les dates de délivrance.
- En cas de doute, ne leur laissez jamais votre extincteur et ne leur donnez pas accès à votre résidence. Au besoin, appelez le 911 pour faire un signalement.
- Pour des extincteurs portatifs à poudre, la norme NFPA 10 rappelle que l'entretien (inspection du mécanisme interne, changement de poudre, s'il y a lieu) doit se faire aux six ans.
- Payez seulement au retour de votre extincteur et demandez à la compagnie de vous en laisser un autre en échange. Ces compagnies exigent souvent un paiement immédiatement en argent comptant.